
Programme de Formation

LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS L'ACTION PUBLIQUE · MODULE OPÉRATIONNEL : RÉALISER UN PROCESSUS PARTICIPATIF, DU CADRAGE A L'ÉVALUATION

Organisation

Durée : 13 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Le module « opérationnel » s'adresse prioritairement aux agents locaux et régionaux en charge de processus participatifs – y compris ceux issus des asbl subsidiées actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-capitale – désireux de concevoir et d'améliorer leurs propres démarches à l'échelle d'un projet localisé ou d'un domaine d'action publique.

Le module est accessible de façon non prioritaire aux agents issus des administrations locales ou régionales autres que bruxelloises, ainsi qu'au personnel des asbl non subsidiées bruxelloises ou autres.



Objectifs pédagogiques

Au terme du module « opérationnel », l'apprenant·e sera capable de :

- 1) Concevoir un processus participatif structuré et adapté, en cohérence avec les objectifs, les publics et les moyens disponibles
- 2) Mobiliser et recruter une diversité d'utilisateurs, habitants et citoyens à l'aide des méthodes appropriées
- 3) Connaître les techniques de facilitation les plus fréquemment utilisées
- 4) Intégrer les démarches participatives dans le fonctionnement administratif et politique, en assurant le suivi et le retour d'informations ;
- 5) Évaluer les processus participatifs et réfléchir à leur pérennisation et institutionnalisation à moyen et long termes



Description

GRATUITÉ ET FINANCEMENT

Grâce au partenariat établi entre l'ERAP et Perspective.brussels, cette formation est accessible gratuitement au public visé par le programme (cf. ci-dessous), dans les limites des sessions organisées et sous réserve du respect de nos CGV.

CONTEXTE

Le module « opérationnel » s'inscrit dans un dispositif de formations relatif aux enjeux théoriques et pratiques de la participation citoyenne dans l'action publique bruxelloise.

Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre l'ERAP et Perspective.brussels, le centre d'expertise régional de référence pour le développement régional et territorial bruxellois. Il comprend les deux modules de formation suivants :

- Un module de base · La participation citoyenne : découverte des principes, méthodes et métiers de la participation (1 journée)



- Un module opérationnel · La participation citoyenne : réaliser un processus participatif, du cadrage à l'évaluation (2 journées)

Ce dispositif vise à introduire aux enjeux et à renforcer les compétences des agents publics en matière de participation citoyenne dans l'action publique. Il s'adresse à différents profils, suivant les degrés de familiarité et les niveaux de connaissance. À travers ces deux modules, qui combinent apports théoriques, échanges et exercices pratiques, le dispositif permet d'acquérir un cadre commun, des méthodes concrètes et une vision stratégique pour favoriser l'implication des citoyens et des citoyennes dans la décision publique. Il s'appuie sur le contenu de la plateforme <https://participation.brussels/>. La présente fiche concerne le module "opérationnel". Elaboré et animé par des experts issus de Perspective.brussels, ce module permet aux apprenant·e·s d'appréhender de façon concrète les phases de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'un processus participatif, en ce compris les techniques de facilitation.

CONTENU

1) Jour 1 : cadrage, mobilisation et contenu

- Échange et mise en commun sur les raisons et les enjeux de la participation citoyenne pour les administrations publiques
- Le cadrage et design
Designing un processus participatif à partir de cas fictifs inspirés du terrain, selon l'intérêt des participants, par exemple : un budget participatif, un panel citoyen, un projet d'urbanisme participatif
 - o Définir les objectifs de participation
 - o Analyser les parties prenantes
 - o Choisir la méthode en fonction des publics, des moyens et des objectifs
- La mobilisation et le recrutement
 - o Explorer les principaux moyens pour faire venir les citoyens à un dispositif participatif
- La facilitation, la formation et l'activation des participants
 - o Explorer les techniques de facilitation de groupe
 - o Explorer la mise à disposition des informations pendant un processus participatif
- L'intégration dans l'action publique et le retour d'information
 - o Intégrer et articuler la participation avec le travail administratif et politique
 - o Organiser le suivi des résultats

2) Journée 2 : évaluation, institutionnalisation et bilan entre pairs

Lors de la seconde journée, organisée plusieurs semaines après la première, une mise en perspective des savoirs acquis lors de ce module sera proposée autour d'un apport sur l'évaluation des processus participatifs et leur mise en œuvre durable à moyen et long termes. Pour ce faire, en amont de la seconde journée, les apprenant·e·s auront complété un questionnaire permettant d'alimenter la séquence de mise en commun.

- Bilan autour des pratiques de la session 1 : opportunités, leviers et blocages
- L'évaluation d'un processus participatif
 - o Choisir quels aspects évaluer et les indicateurs adéquats
 - o Lier ensemble éléments quantitatifs et qualitatifs
 - o Mobiliser des référentiels existants
- L'inscription dans la durée de la participation
 - o Rendre la participation durable
 - o Faciliter le recours et l'initiative citoyenne
 - o Articuler participation et représentation



Prérequis

/



Modalités pédagogiques

Animé par un binôme de formateurs, le module « opérationnel » repose sur une pédagogie alliant présentations interactives et exercices pratiques réalisés autour des différentes étapes du processus participatif. Inspirés de cas concrets inspirés du terrain, ces exercices sont enrichis par le feedback des autres apprenant-e-s et des formateurs.

Dans ce cadre, les apprenant-e-s sont amenés à établir un plan par étapes détaillé, mobilisable au sein de leurs organisations respectives.